



HAL
open science

Master Économie de la firme et des marchés

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Économie de la firme et des marchés. 2017, Université de Lorraine. hceres-02028743

HAL Id: hceres-02028743

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028743v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Economie de la firme et des marchés

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Economie de la firme et des marchés* (EFM) est une formation issue d'un regroupement de la 1^{ère} année de master (M1) de *Sciences économiques option Economie de l'entreprise* de Nancy et du M1 *Administration économique et sociale* (AES) de Metz, et de 2^{nde} année (M2) : *Analyse et développement de l'entreprise* (ADE) ; *Très petite entreprise, microfinance et développement*, ainsi que des spécialités *Administration économique et sociale* (devenue *Economie de l'entreprise sociale et solidaire*) et *Conseil économique et contrôle organisationnel* de Metz.

La formation a pour M1 les parcours EFM à Nancy et AES à Metz. Le 1^{er} oriente plus particulièrement vers les M2 ADE et *Entrepreneuriat, microfinance et développement* (EMD) de Nancy, mais aussi dans une moindre mesure vers le M2 *Economie de l'entreprise sociale et solidaire* (2^E2S) et *Conseil économique et contrôle organisationnel* (CECO) de Metz. Le 2nd M1 alimente plus particulièrement les M2 2^E2S et CECO de Metz et accessoirement, le M2 EMD de Nancy.

EMD et CECO ont des partenariats avec des établissements étrangers (avec l'Université Omar Bongo à Libreville et avec l'Université d'Etat de Tioumen en Russie). Ces formations visent un éventail large des compétences liées au contrôle, conseil et stratégies d'entreprise, mais aussi aux domaines de l'économie sociale et solidaire et du financement des petites entreprises et la microfinance.

Analyse

Objectifs

Les objectifs des quatre spécialités du master sont donnés dans les fiches du répertoire national de certification professionnelle (RNCP) et le dossier d'autoévaluation qui précisent sans ambiguïté que la formation est à vocation professionnelle avec une orientation à l'international dans les spécialités ADE, CECO et EMD. Aussi, il est mis en avant, en ce qui concerne ADE, une orientation à objectif régional dans les métiers du conseil, et une orientation locale vers des structures de l'économie sociale et solidaire avec EMD.

Dans l'ensemble, trois grandes orientations métiers peuvent être distinguées : économiste d'entreprise avec diagnostic et conseil interne, analyste stratégique-étude de marché et expertise/aide pour les très petites entreprises (TPE) et le secteur social et solidaire. Ces champs larges de compétence appellent toutefois quelques remarques. D'une part, il aurait été souhaitable d'avoir davantage d'éclaircissements quant aux spécificités distinctives des objectifs de chaque spécialité. En effet, les fiches RNCP signalent, entre autres, des recoupements entre différentes spécialités selon les codes des fiches métiers du répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME) : par exemple, Contrôle de gestion (M1204) est signalé comme une référence métier commune pour ADE et CECO, la première spécialité mettant en avant des matières en audit alors que la deuxième des matières portant sur le contrôle de gestion proprement dite. De la même façon, Gestion de la clientèle bancaire apparaît comme un métier commun pour EMD (orientée microfinance) et 2^E2S (offrant une orientation vers conception et élaboration de projet). Toutefois, ces proximités apparaissent plus comme des affinités implicites entre les spécialités que comme des points de convergence véritables à travers des socles communs, ce qui interroge sur la pertinence de la fusion entre les formations des deux sites. D'autre part, la formation inclut de nombreux enseignements liés à des connaissances pluridisciplinaires en vue d'augmenter la polyvalence des diplômés dans le large éventail des métiers liés aux différentes spécialités.

Mais, *a contrario*, les disparités des spécialités empêchent d'organiser un socle de compétences communes et de réaliser des synergies en assurant une transversalité tant des enseignements que des compétences acquises à la sortie du master.

Organisation

La formation est structurée autour d'un tronc commun minimal en M1 à travers notamment des unités d'enseignements (UE) techniques (comptabilité, méthodes d'enquête, etc.) et de langues. L'architecture du M2 reproduit le même schéma avec peu de ressources exploitées de façon collective (ADE et EMD ont en commun « Droit fiscal » et « Gestion des projets » sur un semestre 7 alors qu'EMD et 2^E2S offrent en commun « Gestion et analyse financière » et « Elaboration et suivi des projets »). Très peu de liens semblent exister entre les deux sites, surtout pour les étudiants dans leur possible mouvement de M1 vers M2. Les liens exposés dans le dossier en termes de recrutement en M2 dénotent un certain verrouillage des formations dès le M1. Seul le M1 EFM a une entrée dans toutes les spécialités en M2. Par conséquent, la formation, issue d'une fusion entre les M1 de deux sites distincts, n'apparaît pas vraiment reconstruite mais plutôt regroupée sous un intitulé commun EFM. Les maquettes des spécialités font apparaître de fortes différences entre les programmes proposés à Metz et à Nancy. Le 1^{er} site étant plus dans une perspective « Droit-Gestion » et le 2nd dans une orientation « Théorie des organisations, entreprise et évaluation de risques ». Cela soulève la question de la fragilité de l'organisation de la fusion/restructuration sur deux sites pour une mise en cohérence et en synergie. Bien que le dossier d'autoévaluation le souligne en point d'amélioration souhaitée, il n'y a pas d'indication en faveur d'une réorganisation qui gagnerait en cohérence et robustesse dans le futur proche. Les cours qui permettraient de rapprocher les deux parcours proposés en M1 devraient être plus clairement identifiables (même intitulé, UE commune, voire cohérence également en termes de volume horaire et de crédits européens) afin de pallier la faiblesse de collaboration entre spécialités mais aussi, entre sites et de renforcer une harmonisation sur l'ensemble de la construction pédagogique.

Positionnement dans l'environnement

Les remarques sur les disparités des contenus des spécialités apparaissent à nouveau à ce niveau. Le dossier d'autoévaluation souligne ainsi, comme point d'amélioration, que la double orientation « Economie et AES » en M1 réduit les possibilités de mutualisation des enseignements surtout en M2 et ne permet pas d'exploiter tout le potentiel de spécialisation de la formation.

Il est aussi précisé que le master n'a pas d'équivalent à l'Université de Lorraine, ni à Strasbourg, Mulhouse et Reims, et bénéficie de ce fait de l'absence de la concurrence dans l'Est.

Les liens avec les entreprises locales permettent au master d'obtenir une collaboration des professionnels dans la formation, ce qui peut faciliter, si bien organisé et géré, l'entrée dans la vie active pour les stagiaires du master.

Toutefois, le dossier indique quelques entreprises sans plus de détails quantitatifs ou qualitatifs sur les relations entretenues avec elles.

Equipe pédagogique

Hormis les enseignants, l'équipe pédagogique est constituée de directrices/directeurs de mention, spécialités, de professionnels, de personnels administratifs, d'anciens étudiants (du côté des universitaires, ceci correspond au total à deux professeurs et six maîtres de conférences). Le plus grand défi pour une telle équipe est probablement de la gérer de façon cohérente, même si l'équipe semble se réunir régulièrement afin de discuter des améliorations à envisager.

Le nombre élevé de vacataires extérieurs attire l'attention en M2 quelle que soit la spécialité considérée. Toutefois, ni le dossier d'autoévaluation ni les annexes ne fournissent d'informations précises et cohérentes sur les rôles joués par les différents intervenants, enseignants de l'établissement ou les professionnels vacataires.

On notera une différence de culture entre les deux sites dans l'animation des spécialités de master. En M2 CECO et 2^E2S de Metz, la place des professionnels dans l'enseignement est faible avec quatre professionnels dans chaque spécialité avec en moyenne 17 % des heures assurées, contrairement aux M2 ADE et EMD de Nancy qui font intervenir, respectivement, 9 et 17 professionnels pour une moyenne de 70 % d'heures d'intervention en ne laissant que 30 % du volume horaire aux enseignants de l'établissement. Cette répartition dénote un certain déséquilibre dû à la nature des matières enseignées dans ces deux dernières spécialités, la 1^{ère} comprenant de nombreuses matières sur l'audit et la 2^{nde} sur la microfinance. Toutefois, les compétences des enseignants de l'établissement pourraient être davantage mises à contribution dans ces domaines qui ne relèvent pas exclusivement d'expériences professionnelles.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Le dossier d'autoévaluation et ses annexes fournissent des données bien détaillées.

La stabilité relative des effectifs traduit une attractivité globalement bonne de la formation. Le nombre d'étudiants sur les cinq dernières années se situe chaque année à près de 200 étudiants. Le recrutement en M2 semble être principalement local.

Toutefois, les effectifs en M2 vont largement au-delà des étudiants de M1, selon les années (lorsque l'on compare les effectifs en M1 et en M2 comme, par exemple, en 2014, 114 inscrits en M2 pour 96 inscrits en M1 l'année précédente, avec un taux de réussite proche de 99 % en M1 en 2013), surtout en raison d'un recrutement hors de Lorraine de la spécialité EMD.

Les taux de réussite sont élevés et croissants en M1, passant de 87 % en 2009-2011 à plus de 95 % en 2012-2014. En M2, ils passent de 90 % à 98 % sur la même période. La croissance est en partie due au fait que les taux de réussite en M2 CECO et 2^E2S de Metz sont passés de 70 %-80 % à 100 %. La singularité vient du taux de présence aux examens qui, s'il est classique autour de 85 % en M1, est nettement inférieur en M2 (entre 64,50 % et 79,50 % sur la période 2009-2014 et qui plus est, en baisse, les deux plus faibles proportions de présents étant sur les deux dernières années 2013 et 2014 (respectivement 64,50 % et 67,50 %). Toutefois, le taux de présence s'améliore significativement en 2014 progressant à 72,20 % du fait d'une sélection plus rigoureuse et restrictive des étudiants.

Le taux d'activité des diplômés (six mois après l'obtention du diplôme) varie entre 52 et 80 %, selon les années entre 2009 et 2013. Pour l'ensemble du master, le taux d'insertion était de 63 % en 2013 et le taux de poursuite d'études était de 42 % mais avec de remarquables disparités entre les spécialités selon les données de la délégation à l'aide au pilotage et à la qualité (DAPEQ). Le taux de poursuite d'études, bien que très variable d'une année sur l'autre selon la spécialité de M2 (entre 0 et 100 %), reste relativement important, en moyenne entre 30 et 50 % ; ce qui dénote une certaine ambiguïté par rapport au caractère professionnel de la formation.

Les diplômés occupent pour la plupart des emplois relevant de leurs compétences. Toutefois, il conviendrait de souligner qu'en termes d'adéquation de la formation aux objectifs annoncés, pour un niveau de diplôme M2, les dernières années (2011/2012) témoignent d'une détérioration du niveau des emplois occupés, la part d'emploi cadre se réduisant nettement, surtout pour les spécialités CECO et 2^E2S (autour de 20 %).

Cependant, l'adéquation de l'insertion professionnelle aux objectifs de la formation est difficile à évaluer par manque de données précises sur les emplois occupés effectivement par les diplômés (sauf pour le M2 CECO où le dossier d'autoévaluation et la fiche complémentaire indiquent que 77 % des diplômés occupent des emplois en lien direct avec leur formation en contrôle de gestion, en direction administrative et financière, en comptabilité, en gestion dans les banques et assurances et en marketing et opérations administratives). Quant au niveau de la rémunération, les données de la DAPEQ, très limitées en nombre de répondants, indiquent un revenu net mensuel moyen de 1 626 euro pour 2012 sur 21 salariés déclarés contre 2 145 euros en 2009 pour 10 déclarations ; ces données ne concernent que les spécialités ADE et CECO, EMD et 2^E2S ne fournissant aucun renseignement.

Place de la recherche

Bien que la formation ne mette pas explicitement la recherche en avant, les enseignants membres du master relèvent de deux laboratoires de recherche : le Bureau d'Economie Théorique et Appliquée (BETA, Unité mixte de recherche - UMR du Centre national de la recherche scientifique - CNRS en économie) et le Centre Européen de Recherches en Economie financière et Gestion des Entreprises (CEREFIGE, équipé d'accueil en gestion), chaque laboratoire étant en lien plus direct avec certaines des spécialités. Comme le dossier est quelque peu muet sur ce point, on pourrait penser que les enseignants-chercheurs qui interviennent dans ce master utilisent néanmoins leurs compétences scientifiques dans leur cours auprès des étudiants, sans pouvoir l'affirmer plus avant.

Néanmoins, on peut souligner la possibilité dans la spécialité 2^E2S d'effectuer un mémoire de recherche au lieu du mémoire de stage.

Place de la professionnalisation

Etant donné le caractère professionnalisant de la formation (compétences tournées vers le monde professionnel), le master est censé attacher une importance centrale à la professionnalisation. Toutefois, la part des professionnels dans la formation, bien que variable selon les spécialités, reste faible.

De même, les compétences visées dans différentes spécialités peuvent être réorganisées de façon à offrir aux étudiants un socle commun, les orientant de façon plus claire vers des métiers ; ce qui nécessiterait une réflexion particulière sur les métiers et la place des professionnels.

Les étudiants peuvent s'appuyer sur le bureau d'insertion professionnelle de l'université ainsi que sur le pôle « Entrepreneuriat-Etudiant » qui apparaît comme un aspect positif de la formation en accompagnant les étudiants dans l'élaboration de leur projet professionnel de manière concrète, jusqu'au besoin dans l'aide à la création de leur entreprise. Le cursus n'offre pas de possibilité de formation par alternance (en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation), et un seul étudiant a suivi le cursus en formation continue en 2014/2015.

Place des projets et des stages

En dehors des ateliers spécifiques aux spécialités, le dossier ne mentionne pas l'existence de projet tuteuré. Par contre, le stage est obligatoire, de minimum 12 semaines en M1 et de maximum 24 semaines en M2. Il n'y a pas de dispositif particulier d'aide à la recherche de stage, les stages étant à trouver principalement par les étudiants. Le délai d'obtention des stages est jugé trop long. On se demande si les responsables proposent des indications sur les entreprises ou organismes susceptibles de les accueillir.

<p>La diversité et les différences entre spécialités se retrouvent à ce niveau aussi. Les stages donnent lieu soit, à un mémoire de stage (pour les quatre spécialités) soit, à un mémoire de recherche (pour 2^E2S). Pour toutes les spécialités, il existe une UE « Stage et mémoire de stage ». Mais la valeur en crédits européens varie selon les spécialités (allant de 5 à 18 crédits). Le stage se conclut par une soutenance à partir de septembre. Il n’y a donc pas d’harmonie entre les différentes spécialités.</p>
<p>Place de l’international</p>
<p>La formation est à double titre internationale : d’une part, doubles diplômes, diplômes conjoints, Erasmus Mundus et d’autre part, formation délocalisée. Deux spécialités, EMD et CECO, ont créé une double diplomation avec l’Université Omar Bongo à Libreville et avec l’Université d’Etat de Tionmen-en Russie. Les enseignants se déplacent ponctuellement afin d’assurer des cours et un suivi des relations partenariales. Le nombre d’étudiants inscrits dans ces diplômes dépend toutefois d’aléas divers (situation économique dans le pays, crise globale, etc.) ; ce qui soulève aussi la question du pilotage des délocalisations. Cela peut poser des problèmes de pérennité des partenariats même s’ils sont de longue date (quatre et six ans).</p> <p>Les étudiants trouvent aussi des débouchés (stages ou emplois) dans des cabinets internationaux à l’étranger. Le nombre d’étudiants faisant leurs stages à l’étranger varie entre 20 à 60 % selon les spécialités.</p> <p>L’enseignement de langues étrangères (anglais, allemand, espagnol) fait partie du cursus (en M1, 20 heures par semestre et en M2, 15 heures au minimum) et en M2 EMD, plusieurs matières sont dispensées en anglais. Ceci pourrait être généralisé à l’ensemble des spécialités afin d’en augmenter l’attractivité. Le master n’accueille pas d’étudiants en Erasmus alors qu’il reçoit plusieurs demandes via le Campus France.</p> <p>L’ouverture internationale est visible également à travers les postes occupés par les anciens étudiants et les stages réalisés à l’étranger pour les deux autres spécialités (ADE et 2^E2S) bien que le dossier ne fournisse aucune statistique à ce sujet. Par conséquent, l’engagement à l’international est réel tant à travers les conventions de partenariat (appelées à s’élargir aussi à Casablanca) et la mobilité des étudiants, surtout en période de stage. Toutefois, il n’existe pas d’aide spécifique à la mobilité pour les étudiants ni d’organisation bien établie et continue à la mobilité des enseignants.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d’aide à la réussite</p>
<p>Le dossier ne fournit pas d’information explicite et précise sur la politique et le processus de recrutement.</p> <p>Selon les données de la DAPEQ, le master totalisait 194 étudiants sur les deux sites avec une évolution des effectifs sur 2011-2015 assez stable autour de 190 à 224 étudiants, en hausse par rapport à 2009 (140 étudiants) et 2010 (160 étudiants) avec une part d’étudiants étrangers dépassant le tiers.</p> <p>Il ne semble pas exister de dispositifs de lutte contre l’échec ni de mécanismes organisés de passerelles. Il est vrai que le taux de réussite (sur les présents) est élevé pouvant aller jusqu’à 98,80 % en M1 et 100 % en M2. Toutefois, ce taux connaît sur certaines années des fluctuations. Il est difficile de tirer une conclusion sur une éventuelle tendance à la hausse ou à la baisse des effectifs et les éventuelles raisons de celles-ci tant les données varient d’une année sur l’autre.</p>
<p>Modalités d’enseignement et place du numérique</p>
<p>La formation est principalement effectuée en régime présentiel permettant néanmoins à des étudiants en situation particulière de suivre les cours sur une plateforme numérique ARCHE en M1.</p> <p>Tous les M2 prévoient la possibilité de formation continue. Mais le cursus ne se prêtant pas bien à une formation en alternance (selon le dossier d’autoévaluation, les entreprises préféreraient des stages longs à l’alternance), seulement un étudiant avait suivi le cursus en formation continue en 2014/2015. Par contre, l’apprentissage est exclu des modalités d’enseignement du fait de l’organisation de la formation qui exige une continuité et une permanence sur tous les semestres.</p> <p>Il n’y a pas d’étudiant en validation des acquis de l’expérience (VAE), les candidatures existantes n’ayant pas été jugées du niveau requis. Néanmoins, la formation admet des étudiants par validation de cursus particulier différent de la licence d’économie, comme des diplômés des écoles de commerce ou des licenciés en sciences humaines et sociales.</p> <p>La formation exige un niveau de langue certifié en anglais (Test of English for international communication - TOEIC, Test of English for foreign language - TOEFL) pour l’inscription en M2. Certaines matières sont dispensées en anglais selon les spécialités.</p> <p>L’utilisation des techniques et outils informatiques est régulière surtout en ce qui concerne la préparation et la présentation des devoirs, mémoires et stages.</p> <p>Une amélioration de ce point est souhaitée et le dossier envisage de favoriser l’usage de nouveaux supports numériques ; ce qui nécessiterait certainement une réorganisation du cursus sur le volet international avec une part plus importante de l’enseignement à distance pour les étudiants qui se situent dans les universités partenaires à l’étranger.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>La formation est établie sur un système d’évaluation classique avec des examens de fin de semestre, accompagnés des contrôles continus réalisés à partir des dossiers ou des études de cas préparés en groupe durant le semestre.</p>

En cas de nécessité, des aménagements sont prévus pour permettre à des étudiants qui rencontrent des empêchements (handicap, etc.) de pouvoir être évalués.

Le dossier souligne aussi que le nombre d'épreuves est trop important pour une formation professionnalisante et qu'il conviendrait d'évaluer non des matières mais par UE. Mais le dossier d'autoévaluation signale que cette modification souhaitée n'a pas pu voir le jour car nécessitant une organisation entre responsables de cours (incluant une part parfois importante de professionnels). Cette remarque sous-entend également que les maquettes sont peut-être construites de façon trop morcelée en fonction des enseignants (un par matière) et non en fonction des compétences recherchées qui auraient pu mobiliser plusieurs enseignants en amont du cours et non au seul moment de l'épreuve finale.

Les jurys de semestre se composent des directeurs et responsables des masters et des spécialités. Le dossier ne renseigne pas quel enseignants des masters sont membres du jury ou non. Un jury de mention existe et se réunit en octobre afin de décerner les mentions.

Suivi de l'acquisition de compétences

La diversité des compétences est liée à la diversité des spécialités et sont fournies de façon détaillée dans le dossier et par les fiches RNCP. Elles sont en phase avec les objectifs annoncés.

Toutefois, le dossier ne fournit pas d'informations sur l'existence ou non d'un portefeuille de compétences ou de modalités de suivi du même type. Bien que nécessitant de moyens supplémentaires logistiques et humains, il serait certainement souhaitable d'envisager la mise en place et l'utilisation régulière de tels outils tant pour pouvoir présenter avec clarté et précision les moyens et les objectifs du master qu'afin de permettre aux étudiants de prendre conscience des compétences visées et acquises.

Suivi des diplômés

Le dossier et les annexes ne fournissent pas une présentation suffisamment renseignée sur ce point.

Il est fait état des enquêtes réalisées par l'Université et des informations obtenues directement auprès des étudiants lors des soutenances. Les étudiants sont aussi incités (de façon facultative) à utiliser le réseau social Viadeo en vue de créer un réseau d'anciens. De ces enquêtes ressortent certaines données vagues. Par exemple, pour la spécialité M2 ADE, le taux d'activité à six mois se situerait entre 53 % et 90 % selon les années, dénotant une disparité forte. Pour le M2 CECO, ce taux se situe autour de 50 % avec 77 % occupant des emplois correspondant à leur formation. Pour le M2 EMD, des problèmes d'obtention d'information sont soulignés. Le document de la DAPEQ montre un taux d'insertion professionnelle variant entre 45 % et 63 % sur 2009-2013 avec de fortes disparités entre les spécialités.

Aussi, il serait judicieux de mettre en place des modalités communes à toutes les spécialités, au-delà du simple questionnaire rempli lors de la soutenance des rapports de stage, afin de former une source d'informations qui contribuerait aussi à organiser et à renforcer la plateforme des anciens (et au-delà, un réseau social), un élément indispensable dans la réussite des formations professionnalisantes.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Un conseil de perfectionnement actif existe et se réunit régulièrement. Le compte rendu du dernier conseil, indique qu'il s'est réuni en novembre 2015, et était composé, notamment, du directeur de la mention, d'un professionnel intervenant dans les M2 et dans les Institut d'administration des entreprises (IAE, désigné comme président du conseil), du directeur de l'Ecole doctorale de sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion (SJPEG) ; du président de la Section d'Economie, de la Faculté de Droit, sciences économique et gestion de Nancy et des directeurs et responsables des mentions en M1 et en M2.

Le conseil a porté sur le remodelage de la licence *Economie* avec la licence *Gestion* et sur une reconfiguration du master en améliorant la communication entre les enseignants de Nancy et de Metz. Par contre, le compte rendu n'indique pas si la réunion du conseil est susceptible de déboucher sur des actes concrets (il est indiqué que la discussion n'a pas été conclusive) ou resterait plutôt une liste de vœux divers. L'enjeu d'une utilité réelle du conseil apparaîtrait plutôt au niveau des décisions et mesures que ses réunions diverses permettraient de dégager en vue de l'amélioration des formations offertes.

La question de l'accueil d'un public nouveau, en formation continue, par exemple et davantage d'effort pour une insertion professionnelle accrue des diplômés a aussi été évoquée.

Les enseignements sont systématiquement évalués par les étudiants : en M1, l'évaluation porte sur l'ensemble de la formation tandis qu'en M2, elle est sur chacune des UE. Toutefois, la forme de l'évaluation semble varier d'une spécialité à une autre (sous forme de questionnaire ou d'entretien individuel). Bien qu'à un niveau tout relatif, les évaluations anonymes et non anonymes semblent déboucher sur des demandes précises des étudiants, donnant lieu à certains aménagements (ajouts de volume horaire sur certaines matières, mise en place d'un cours nouveau, etc.) sont apportés à la formation.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Attractivité de la formation et absence de concurrence régionale.
- Adéquation interne des programmes des spécialités par rapport aux compétences recherchées.
- Large ouverture internationale.

Points faibles :

- Fragilité de l'organisation de la fusion/restructuration sur deux sites en termes de mise en cohérence et en synergie du fait d'une coordination insuffisante entre les deux M1 et les spécialités de M2, et à l'absence d'un socle commun de compétences.
- Affaiblissement de la part d'emplois de niveau « cadre » sur les dernières années et poursuites d'études assez élevées.
- Absence de projets tuteurés couvrant l'ensemble des spécialités.
- Absence de suivi des étudiants commun aux différentes spécialités.

Avis global et recommandations :

Le master se présente globalement satisfaisant dans l'énoncé de ses objectifs. Toutefois, au vu de l'évolution des résultats en termes d'insertion professionnelle et de la nature des débouchés, la question de l'adéquation entre les métiers, le niveau des débouchés et la formation se pose. Il serait judicieux de renforcer certains points sur lesquels des faiblesses apparaissent en vue d'améliorer et de stabiliser tant l'attractivité de la formation que sa capacité à offrir aux étudiants des débouchés correspondant aux objectifs annoncés.

Une réorganisation qui viserait une plus grande cohérence entre les M1 et les spécialités de M2, augmenterait la robustesse de la formation et la renforcerait dans l'atteinte de ses objectifs. Par conséquent, un travail collectif reste à accomplir sur une architecture future mieux structurée et capable de créer des synergies entre les spécialités (une seule mention EFM ou création d'une mention AES parallèle, par exemple). D'où la nécessité pour les responsables de davantage réfléchir aux métiers visés et à l'amélioration de l'organisation du suivi des diplômés.

Dans cette perspective, la mise en place de projets tuteurés pourrait accompagner les modifications souhaitables. Aussi, le développement de la mobilité étudiante-entrante et la construction des enseignements d'anglais autour d'un socle commun aux spécialités pourrait contribuer à accroître l'attractivité et la cohérence à l'international.

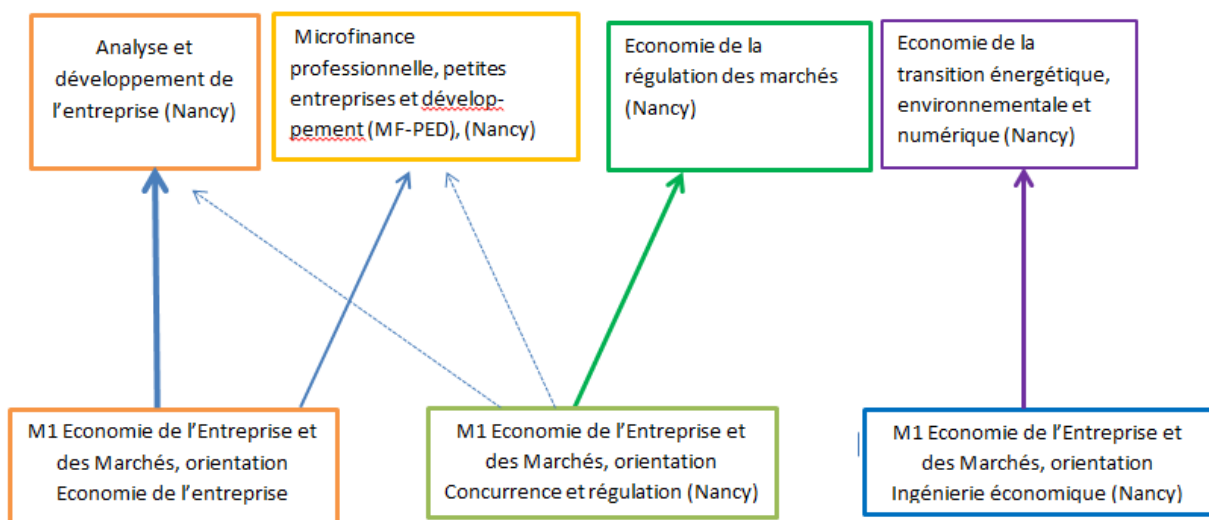
Observations de l'établissement

L'équipe enseignante souhaite apporter les éléments suivants au rapport HCERES.

1- Sur la cohérence de la formation et la nécessité d'un socle commun de compétences

Le dossier de la Mention EFM a évolué entre l'Autoévaluation et l'envoi à l'HCERES. Une Mention AES sera demandée à l'accréditation à Metz, puisque autorisée par la liste des Mentions admises par le Ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche. Désormais, la nouvelle présentation de la Mention de Master fera apparaître deux nouveaux parcours en niveau M2 (*Economie de la régulation des marchés* et *Economie de la transition énergétique, environnementale et numérique* de l'autre), et deux nouvelles orientations au niveau M1 (*Ingénierie économique* et *Concurrence et régulation*). L'orientation *ingénierie économique* est issue d'un partenariat avec les dix écoles d'ingénieurs du Collegium Lorraine INP de L'Université de Lorraine. Tous ces parcours sont à Nancy. Il en résulte une plus forte cohérence de la maquette de formation, aussi bien au niveau du socle des compétences attendues, de la coordination de l'équipe pédagogique, que des attendus des stages ou de la professionnalisation.

Nouvelle Présentation du MASTER Mention Economie de La Firme et des Marchés (intitulée dorénavant Economie de l'Entreprise et des Marchés)



Il en est de même de l'articulation M1-M2, de l'enseignement des langues vivantes et de la présence de la recherche, désormais identiques à tous les parcours, aussi bien au niveau M1 qu'au niveau M2.

2- Sur le taux d'insertion professionnelle

Les données des différents parcours (anciennes spécialités) viennent compléter celles de l'Observatoire statistique (DAPEQ) de l'Université de Lorraine. Elles font apparaître qu'en M2, ADE bénéficie d'un taux d'insertion très élevé « *au niveau cadre* » justement, pour une insertion dès la fin du stage de fin de formation en M2, avoisinant les 85%. La page 14 du Dossier d'Autoévaluation fait apparaître la liste des emplois occupés par les étudiants de la promotion ADE 2014-15 par exemple, à l'issue du stage de fin de formation en septembre-octobre 2015 ; Cette liste comporte des emplois occupés selon le nom de l'institution d'appartenance. Sur la même page, il est indiqué la nature et la qualité de l'insertion professionnelle dans le parcours EMD

(Entrepreneuriat, Microfinance et Développement) dont le nom change dans la nouvelle offre de formation (voir schéma ci-dessus).

3- Sur L'Absence de Projets tuteurés et de Suivi commun des Stages

Les étudiants des parcours M2 EFM - ADE et EMD - sont en régime de professionnalisation. En cours d'année, ils présentent des projets tuteurés dans le cadre de certaines des évaluations à l'intérieur des UE. *Au parcours EMD*, c'est le cas pour « *Etapas, Aides et Négociation des Aides Pour des Projets* » (UE 351) ; puis « *Evaluation Quantitative des Projets* » ou « *Accompagnement des Promoteurs par les Incubateurs* » (UE 352). Par ailleurs, dans ce parcours en particulier, il existe chaque année des autoentrepreneurs qui créent leurs très petites entreprises, ce qui donne lieu à une évaluation du projet de création devant tous les étudiants, et l'accompagnement des candidats à la création des entreprises par le Pôle Entrepreneuriat Etudiant (PEEL) de l'Université de Lorraine. *Il s'agit là de projets tuteurés de création d'entreprises*. Un des professionnels parmi les Chefs des Entreprises affiliées au PEEL, est membre de l'équipe pédagogique du parcours EMD et du Conseil de Perfectionnement de l'ensemble du Master EFM.

Pour ce qui concerne les stages, les parcours ADE et EMD sont déjà assez anciennement établis, et comportent un réseau dense de partenaires permettant la mise en situation professionnelle des étudiants dans le cadre de stages. Il n'a pas été possible, faute de place, d'en faire la liste dans le dossier d'autoévaluation. Bien entendu, les étudiants doivent rechercher leurs stages eux-mêmes, ce qui du reste constitue la première démarche en vue de l'insertion professionnelle. Mais à l'évidence, les Directeurs de diplômes et principaux animateurs de l'offre de formation, mettent à disposition leurs réseaux pour aider les étudiants à trouver un stage. Dans les deux parcours, un questionnaire permet aux employeurs durant le stage, d'évaluer celui-ci, au niveau des compétences, de l'implication de l'étudiant, de son rendement et de sa productivité, sur la base d'items couvrant le thème du stage ainsi que l'intégration de l'étudiant sur le lieu du stage. La dernière question étant « *Accepteriez-vous de recruter l'an prochain un étudiant de la même formation ?* ». *La réponse des employeurs est systématiquement oui*. De sorte que les étudiants ont comme outil de départ pour rechercher leurs stages dès la rentrée au mois d'octobre, la base des données relationnelles du diplôme.

Le suivi commun des stages est réalisé dans le cadre des réunions du Conseil de Perfectionnement, où les expériences des différents parcours sont partagées. Le Président du Conseil de Perfectionnement étant par définition à l'Université de Lorraine, un professionnel, l'actuel titulaire du poste dans la Mention EFM, a été désigné en tenant compte de sa participation à titre d'enseignant-vacataire, dans deux des parcours de la Mention en niveau M2 (ADE et EMD), dans les IAE de Nancy et Metz, et compte tenu de sa connaissance du milieu des TPE-PME de la Lorraine.

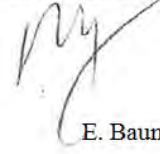
Il est indiqué en p. 5 du rapport : « Néanmoins, on peut souligner la possibilité dans la spécialité 2E2S d'effectuer un mémoire de recherche au lieu du mémoire de stage ». En réalité, il ne s'agit pas d'une possibilité mais d'une obligation : tous les étudiants rédigent un mémoire académique entre septembre et mars (soutenance fin mars) puis un stage avec rapport de stage et soutenance en juillet ou en septembre en fonction de la durée du stage.

Il est enfin indiqué, toujours page 5 du rapport d'évaluation (rubrique Place des projets et des stages) : « Le délai d'obtention des stages est jugé trop long. On se demande si les responsables proposent des indications sur les entreprises ou organismes susceptibles de les accueillir ». En M2 CECO, nous avons une liste d'entreprises et d'organisations qui prennent régulièrement des stagiaires issus du M2. Cette liste est communiquée chaque début d'année aux étudiants. De plus, un intervenant extérieur vient (6h) chaque année animer un atelier de techniques de recherche de stage. La maquette du M2 2S2S prévoit qu'il y a 12h de recherche d'emploi et de stages (UE4). De plus, la liste des structures et des entreprises ayant accueilli des stagiaires lors des années précédentes est systématiquement remise aux étudiants en début d'année.

Conclusion : Les Responsables du Master EFM accueillent favorablement les recommandations faites par les évaluateurs de l'HCERES. Ce d'autant qu'avant de recevoir l'évaluation indépendante de leur diplôme, ils avaient déjà à la fois réfléchi et implémenté la principale proposition. A savoir, créer une Mention AES indépendante à Metz, et regrouper sur Nancy une Mention EFM couvrant 4 aspects différents mais complémentaires de l'Economie de la Firme et des Marchés. Il devrait en résulter un gain net de cohérence et de

structuration forte, améliorant à la fois l'attractivité du diplôme auprès des étudiants, et sa performance en matière d'insertion professionnelle.

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner

ANNEXE : Ancienne Présentation du MASTER Mention Economie de La Firma et des Marchés (EFM)

